



COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 25 JUIN 2015

I/ Présentation des bébés du 1^{er} semestre 2015 et remerciements agents recenseurs

La séance du conseil a débuté par la présentation des bébés nés au cours du premier semestre 2015. Trois familles sur sept ont répondu présentes à l'invitation du conseil municipal. Un cadeau a été remis à chaque enfant.

Cette petite cérémonie fut également l'occasion de remercier les agents recenseurs qui ont procédé au recensement de la population à la demande de l'INSEE en début d'année.

II/ Services périscolaires : tarifs transport scolaire - année 2015-2016

Monsieur le Maire rappelle que lors du dernier conseil municipal du 21 mai, il a été décidé d'augmenter les tarifs des services périscolaires, pour la rentrée de septembre 2015, pour la cantine et la garderie (0,50€ de plus) et d'instaurer de nouveaux tarifs pour les NAP (24€/trimestre).

Cette délibération a ensuite été proposée à la commune de Chenevelles pour validation.

Ainsi, le 9 juin dernier, les commissions scolaires de deux communes se sont réunies afin de réétudier les différents tarifs.

Suite à une analyse du coût réel du transport restant à charge de chaque commune (+ 2000€ environ pour l'année 2014-2015), il est proposé une augmentation du tarif du transport scolaire de 1€, soit 27€ par trimestre au lieu de 26€.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- de modifier le tarif du transport scolaire, pour la rentrée de septembre 2015, soit 27€ par trimestre.
- d'autoriser Monsieur Le Maire à modifier le règlement correspondant.

III/ Elagueuse / broyage des routes

Des études sont actuellement en cours afin de remédier au problème d'adaptation de l'élagueuse sur le nouveau tracteur : travaux d'adaptation, devis pour reprise et achat d'un matériel plus adapté, intervention d'une entreprise ...

Considérant les contraintes budgétaires pour 2015 et le fait que les travaux de broyage n'aient pas été faits l'année dernière, le conseil municipal a décidé de retenir l'entreprise GRAVELEAU pour procéder rapidement au fauchage des abords des routes du fossé jusqu'en haut de talus. Le montant des travaux est de 1800 € HT.

IV/ Site internet de la commune

Suite à différentes réunions de la commission information, Monsieur le Maire propose au conseil municipal la mise en place d'un nouveau site internet avec un service de maintenance pour la commune, le tout spécifié par contrats.

La commune possède déjà un site internet, depuis plusieurs années, devenu obsolète avec le temps.

Après étude de différents devis et visualisation de modèles de sites d'autres collectivités, il est proposé de retenir le devis « Pack présence » de la société A3 WEB pour un montant de 1 980.00€ TTC.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- de retenir la société A3 WEB pour la création et la maintenance du site internet de la commune pour un montant de 1 980.00€ TTC.
- d'autoriser Monsieur Le Maire à signer les contrats de création et de maintenance du site internet.

V/ Convention banque alimentaire – CCAS de Vouneuil s/ Vienne

Lors du conseil municipal du 23 avril dernier, il a été décidé d'approuver le projet de convention présenté par le CCAS de Vouneuil sur Vienne et portant sur la gestion administrative de la banque alimentaire.

Par courrier du 12 juin dernier, Monsieur le Maire de Vouneuil indique que, suite à différents échanges avec les collectivités membres, il s'avère qu'il convient d'apporter des modifications et de compléter la convention initiale.

Ces modifications portent notamment sur la participation à part égale des partenaires, sous réserve d'avoir eu des bénéficiaires au cours du trimestre.

Cette méthode de calcul modifiant la participation de la commune de Monthoiron, des précisions seront demandées au CCAS de Vouneuil et ce sujet sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

VI/ Vie des Commissions

• POINT SUR :

- *Réunions CAPC :*
 - Label villes et villages fleuris - Saint Sauveur le 27 mai*
 - PLUi - Châtelleraut le 28 mai :* A compter du 27 mars 2017, le transfert de compétence en matière de planification se fera par voie automatique sauf opposition d'une majorité de conseils municipaux dans les 3 mois précédant le 27 mars 2017.
- *Conseil d'école du 2 juin à Monthoiron*
- *Commission scolaire du 9 juin :* tarifications des services périscolaires + règlements périscolaires
- *Commission info du 11 juin*
- *Commission voirie du 13 juin :* problème de voirie de la Croix Birocheau à revoir + courrier à adresser aux propriétaires de terrains entreposant des dépôts sauvages.
- *Rencontre avec le personnel du 25 juin*

- **DATES A RETENIR :**
 - fête des écoles : vendredi 26 juin à Chenevelles
 - commission loisirs : lundi 6 juillet à 18h30 – préparation Nuit Romane avec associations
 - conseil municipal : jeudi 16 juillet à 19h00 ?

VII/ Informations et questions diverses

- Courrier annulation location salle des fêtes – Mme BOUTAULT : avis favorable pour restitution de la moitié de la location de la salle des fêtes, soit 135€, montant correspondant à l'acompte.
- Copie du courrier de M. MAZAUD, Maire de Chenevelles, adressé au Procureur de la République concernant le mauvais comportement d'un enfant scolarisé à Chenevelles et habitant Monthoiron.
- Avis favorable pour achat d'un destructeur à papier pour le secrétariat de la Mairie
- Avis favorable pour une répétition publique de la chorale Jacquemin de Châtellerauld dans la salle des fêtes en octobre 2015 – location gratuite.